



PROCÈS-VERBAL

UNAF 28

Réunion du : 06 MARS 2019
à : 19H00

Présents : Mme JOURNET, Mrs LECAILLE, CNOCKAERT, BIVARD

Absents : Mrs TROYSI et LASNE

Invités M. SEBASTIEN (Représenté par M. FLOQUET)

Excusés : Mrs. FOURNES et PERTHUIS

Lecture du PV du 24 janvier 2019 par Monsieur CNOCKAERT Bruno.

Le Président par intérim demande que les membres du bureau répondent aux mails qu'ils soient positives ou négatives.

Madame JOURNET Romane doit transmettre le mail de la responsable de la banque pour Monsieur CNOCKAERT Bruno.

Rappel des rôles de chaque membres du bureaux émis le Monsieur CNOCKAERT Bruno puisque ce dernier reproche à Monsieur LECAILLE Jérôme d'avoir assister à la dernier réunion de la CDA sans y être informer.

Ce dernier affirme avoir été invité par le Président de la CDA, étant donné que celui-ci était au District pour d'autres raisons qui n'avaient rien avoir avec l'arbitrage et le foot, afin de représenter l'UNAF 28.

Lors de la remise des écussons aux nouveaux arbitres, il y a eu un manque de concertation sur le déroulement de la prise de parole de l'UNAF 28 entre Monsieur CNOCKAERT Bruno et LECAILLE

Jérôme car Mr LECAILLE à offert la gratuité de la cotisation aux nouveaux arbitres stagiaires alors que la majorité du bureau UNAF 28 été contre (quatre voix contre, 2 voix pour et 1 obtention).
Une dotation comprenant une gourde, un sac à chaussures, un toaste et un jeu de cartons, leur a été offerte gracieusement sachant que la majorité du bureau étaient contre.

Demander à Monsieur LE MEUR Fabrice de voir avec les arbitres de Ligue afin de les faire plus fédérés à l'UNAF.
Madame JOURNET Romane se chargera de rendre la Fiche d'Adhésion plus attrayante.

Annonce du décès de la compagne de Monsieur PENO LIZCANO Miguel.

Monsieur FLOQUET Henri propose de mettre des petits rappels sur une fiche auxquelles il y aura l'Organigramme du Bureau de l'UNAF avec leur mail et/ou un numéro joignable ainsi que les diverses choses que propose l'UNAF 28 aux adhérents.

Monsieur CNOCKAERT Bruno souligne que Monsieur RIBEMONT Jean-Luc a rappelé lors de l'assemblée de la CDA du 25 janvier 2019, que l'UNAF 28 était toujours invité à leur reunion. Malheureusement en consultant les mails de Monsieur PERTHUIS Thierry, Monsieur CNOCKAERT Bruno constate qu'aucunes invitations n'avez été envoyés.

Monsieur TROYSI Patrick remercie la CDA pour la commission des incivilités, une idée pensé par l'UNAF 28 dont aucun de ses membres en font partie, ni consulté(e).
L'UNAF 28 a également proposé à la CDA d'organiser une formation sur le défibrillateur aux arbitres et aux délégué(e)s et contacte qu'un arbitres n'a répondu.

117 adhérents dont 111 arbitres.

BILAN JURIDIQUE

Insulte envers Monsieur DUBOIS Samuel lors d'un match de coupe
Mr DUBOIS n'ayant pas porté plainte, l'UNAF ne peut pas construire de dossier.
Monsieur GAUTHIER Dominique, référent juridique de l'UNAF CENTRE, doit remonter auprès de l'UNAF NATIONALE pour faire du ménage dans les anciens dossiers juridiques dans SAJES.
L'affaire de Monsieur LE NESTOUR Bastien qui date du 05 décembre 2013 est toujours en cours dont l'UNAF n'a toujours pas de nouvelle à ce jour.
Demande faite par Mr LECAILLE auprès de Monsieur CNOCKAERT pour la réunion du 22 mars de l'UNAF CENTRE.
En tant que nouveau arbitre de début de saison, Monsieur BERNAS Jean-Pierre qui est aussi le Président du club de foot du Coudray n'a jamais reçu de demande d'adhésion au sein de l'UNAF.

BILAN FINANCIER

Compte Chèque : **282.49 euros**

Livret A : **1516.87 euros**

Fiche navette envoyé à Monsieur CZWOJDZINSKI Laurent.

Facture des 3S payé.

Tarification des cotisations de l'UNAF : **11.40 euros** est versé à l'*UNAF NATIONALE*
3.60 euros est versé à l'*UNAF CENTRE*
17 euros est versé à l'*UNAF 28*

Monsieur Floquet Henri demande si l'UNAF 28 peut se renseigner auprès de l'UNAF CENTRE pour une cotisation au prorata pour les arbitres ayant leurs examens en deuxième partie de la saison. Mr CNOCKAERT fera la demande lors de la prochaine réunion de l'UNAF centre le 22 mars 2019.

Madame JOURNET Romane propose que les nouveaux arbitres ne paient que la cotisation de l'UNAF NATIONALE ayant leurs examens en deuxième partie de la saison, cela sera mis dans l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'UNAF 28 le mercredi 10 avril 2019.

Présentation de la nouvelle Fiche d'Inscription d'Adhésion.

Obtention des tarifications des cotisations Unafistes : 32 euros pour les Arbitres et les Délégué(e)s.
25 euros pour les Sympathisant(e)s.

Remise du chèque de Monsieur BRIANCUCCI Olivier pour une commande d'un sweat, d'un k-way, d'un polo et d'une doudoune.

Monsieur TAIBOUT Younès que son chèque soit encaissé au début du mois d'avril

Demande de commande de Monsieur JULIENNE Johan, de Monsieur MOUSSONNE Patrick.

Sonder les adhérents sur ce qu'ils désirent comme lot lors de leur cotisation avant le 30 septembre.

Monsieur FLOQUET Henri propose de faire un cadeau aux arbitres ayant réglé leur adhésion avant le 30 septembre de l'année en cours tous les deux ans afin que l'UNAF 28 puisse faire des économies.

PAROLE INVITE

Monsieur FLOQUET Henri demande qu'il y ait plus de communication entre L'UNAF et la CDA.

Que les deux parties mettent leurs égaux de coté.

Une grande partie du corps arbitral se plaignent de la façon que Monsieur CNOCKAERT Bruno s'exprime lors de ses prises de parole même si le fondement est entièrement cohérent.

Il serait bien que les vêtements soient floqués avec les trois identités comme auparavant mais pour cela l'UNAF sera obligé de travailler avec INTERSPORT étant donné que le District a signé un partenariat pour trois ans même si Monsieur CNOCKAERT Bruno ne veut nullement travailler avec eux car l'UNAF 28 n'a pas été consulté lors du partenariat.

seul INTERSPORT est habilité à floquer le nouveau logo du District.

Monsieur CNOCKAERT Bruno annonce une réclamation faite par l'UNAF CENTRE concernant la médaille de Monsieur CHERON Alexandre suite à la non réponse de l'UNAF 28 et que celle-ci sera octroyée pour la saison 2019/2020 alors que la demande avait été faite le 10 novembre 2018 par Monsieur PERTHUIS

Monsieur GATEFIN Bertrand a écrit à l'UNAF NATIONALE afin que Monsieur CHERON Alexandre puisse obtenir sa médaille à la fin de saison 2019.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur CNOCKAERT demande de refaire une commande de jeu de cartons et de pièces " Pile ou Face, réponse du bureau faire devis par INTERSPORT pour voir la différence entre les 2 fournisseurs.
Pas d'autres questions part les autres membres du bureau.
Pas de nouvelles sur d'éventuels tournois.
Le Challenge Petit se déroulera à Evian.

Prochaine réunion : Mercredi 10 avril 2019 à 18 heures

Fin de séance : 20 heures 45